Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nomination d'un nouveau préfet adjoint du district de Nyon

Le Conseil d'Etat a désigné le nouveau préfet adjoint du district de Nyon, en la personne de M. Jean-Pierre Dériaz. Il succède ainsi à M. Jean-Claude Christen qui a fait valoir son droit à la retraite pour le 28 février 2005.

Né le 2 mai 1955, M. Jean-Pierre Dériaz, à l'issue d'une formation dans le domaine postal, a exercé de nombreuses années son activité professionnelle en qualité de chef de groupe à l'office de poste de Coppet.

Son itinéraire politique, riche d'expériences tant législatives qu'exécutives, laisse augurer une prise de fonction aisée et rapide. Syndic de Coppet depuis 1994, M. Dériaz a été député socialiste au Grand Conseil de 1998 à 2002.

M. Dériaz est également actif dans diverses associations, commissions et fondations. Il préside depuis 1994 l'Association pour l'Aménagement de la Région Nyonnaise (ARN) devenue Conseil régional. Il préside aussi le Conseil exécutif de l'Arrondissement scolaire de sa commune et la Fondation Les Toises qui gère à Coppet des logements à loyers modérés.

Son implication personnelle, sa persévérance et son sens aigu des relations humaines, lui valent la reconnaissance et la confiance de ses partenaires.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 novembre 2004

DIRE, M. Eric Golaz, chef du Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021 316 45 45, eric.golaz@sjic.vd.ch